

BASSIN D'ARCACHON

Les sénateurs face au risque incendie de forêt

La mission de contrôle sur les feux de forêts et de végétation du Sénat était vendredi en Gironde. Elle a rencontré les services mobilisés pendant l'été



La Mission sénatoriale sur l'intensification et l'extension du risque feu de forêts était vendredi en Gironde pour un retour d'expérience sur les incendies de l'été. LAURENT THEILLET / « SO »

La sous-préfecture d'Arcachon n'a jamais vu autant de sénateurs en même temps ce vendredi 14 octobre. La mission de contrôle sur les feux de forêts et de végétation du Sénat est en Gironde, où près de 30 000 hectares ont brûlé cet (dont 5 700 à La Teste-de-Buch). On ne peut pas lui reprocher d'être à la remorque de l'actualité : cette mission a lancé ses travaux en mai.

Elle a déjà produit un rapport disponible sur le site du Sénat, et des recommandations, pour déboucher sur des propositions de loi.

« Notre but est de vous écouter et de vous faire part de nos travaux », indique la délégation composée de Jean Bacci (LR, Var), Anne-Catherine Loisiert (Union Centriste, Côte-d'Or),

Pascal Martin (Union Centriste, Seine-Maritime) et Olivier Rietmann (LR, Haute-Saône). Dans la salle ont aussi été conviés des élus dont les maires de Sainte-Hélène, Lionel Montillaud, de Saumos, Didier Chautard, et Jean-François Boudigue, adjoint à La Teste, des représentants de l'Office national des forêts, de la défense contre l'incendie (DFCI), du Conservatoire du littoral, etc.

Des « blocages »

Les élus locaux parlent donc de la peur, des évacuations, de la solidarité. La discussion s'oriente aussi sur la si particulière Forêt usagère de La Teste-de-Buch, privée et grevée de droits d'usage, avec des « blocages » entre les acteurs.

L'urbanisme, le mitage sont

pointés : 20 000 habitants de plus en Gironde tous les ans et les maisons de plus en plus près de la forêt. « Comment faire respecter les règles ? S'interroge Lionel Montillaud. On dresse des PV mais le bâtiment, six ans après, est toujours là. » Même chose avec l'obligation légale de débroussaillage.

Les sénateurs proposent de lier cette obligation aux contrats d'assurance des maisons ou de l'intégrer dans un crédit d'impôt. Enfin, il y a aussi le coût des dégâts des incendies. Un million d'euros par exemple pour le syndicat mixte de la dune du Pilat. « Nous avons saisi la préfecture à ce sujet », assure Nathalie Le Yondre, la présidente. Les sénateurs repartent avec des valises de questions...

David Patsouris